

Présentation

Les universités ont commencé à investir le champ de la formation continue au début des années 1950 avec la création progressive des instituts de promotion sociale du travail qui, aujourd'hui, leur sont intégrés.

Avec la création en 1957 de l'ESEU, devenu depuis le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires), qui permet à des personnes issues du système scolaire d'entrer à l'université sans posséder le baccalauréat, et la mise en place dès 1985 de la validation des acquis professionnels pour l'entrée à l'université, complétée par le décret de 1993 autorisant la délivrance de modules ou d'unités de formation sur la base des acquis professionnels, la formation continue dans l'enseignement supérieur accueille dès le début des années 2000 plus de 300 000 stagiaires.

En 2006, les universités, les universités de technologie et les instituts nationaux polyvalents (INP) ont accueilli 336 000 stagiaires contre 324 000 en 2005. Cet accroissement de 3 % par rapport à l'année précédente est dû principalement à l'augmentation du nombre de stagiaires salariés (4 %) et des particuliers inscrits à leur initiative (4 %) alors que le nombre des stagiaires demandeurs d'emploi subit une forte baisse (12 %) consécutive à la décision des ASSÉDIC de ne plus prendre en charge les formations universitaires. Le volume d'heures-stagiaires dispensées dans les universités atteint 41,5 millions, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à 2005 ; toutefois la durée moyenne se maintient à 124 heures avec une disparité entre les salariés inscrits au titre du plan de formation dont la durée de formation baisse (- 1 %) alors que celle des demandeurs d'emploi (+ 10 %) augmente.

Le chiffre d'affaires de la formation continue dans l'enseignement supérieur atteint 316 millions d'euros en 2006, dont 65 % provient des universités. En un an, celles-ci ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 6 % (dont 0,7 % est dû au comptage des trois universités de technologie dans la catégorie "universités"), alors que le CNAM accuse une baisse de 10 %, car une partie des salaires de ses intervenants n'est plus comptée dans son chiffre d'affaires. L'origine privée des ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur s'affirme encore en 2006 pour représenter 61 % des fonds dont 35 % en provenance des entreprises et des OPCA et un quart des individuels payants. Par contre, alors que la part des ressources publiques diminue globalement pour représenter moins d'un tiers des ressources, la part des subventions régionales (19 %) augmente, supplantant ainsi progressivement au désengagement de l'État (4 % contre 8 % en 2005).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 08.06, 08.07.

Sources : Enquête n° 6 sur la formation continue dans l'enseignement supérieur, DEPP.

Définitions

■ **Champ.** Tous les établissements supérieurs sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et dont la mission est de faire de l'enseignement supérieur. Ces établissements sont classés en fonction de leur catégorie juridique telle que définie par la loi du 26 janvier 1984, qui distingue : les 81 universités et les 3 INP et les deux centres interuniversitaires de formation continue (CUEFA de Grenoble et CUCES de Nancy), les trois universités de technologie, et quatre établissements assimilés INALCO, IEP PARIS et Paris-Dauphine. 7 IEP et 1 IAE ainsi que 16 écoles d'ingénieurs rattachées, les Écoles normales supérieures et quelques grands établissements, les écoles et instituts extérieurs aux universités, entrent également dans le champ de l'enquête.

En 2006, les trois universités de technologie de Belfort, Compiègne et Troyes ont été comptabilisées dans la catégorie "universités, INP et UT". La catégorie "EPSCP et EPA autonomes" comprend en 2006 : IEP Paris, INALCO, ENSAM (7 centres ont répondu), ENS Cachan, **École centrale de Paris**, Écoles centrales de Marseille, Lille, Lyon et Nantes, ENSAIT Lille, ENI Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes, **ENSCI Limoges**, **ENSEA Cergy**, **ENSMM Besançon**, **ENSI Caen**, **ENSSIB Lyon**, **IFMA Clermont-Ferrand**, **SUPMECA Saint-Ouen**, INSA Lyon, Rennes, Strasbourg, Rouen et Toulouse. Les résultats de 2005 des établissements en gras ont été reconduits pour 2006. Avec ses 106 millions d'euros de chiffre d'affaires, l'activité du CNAM représente la moitié de celle des universités pour le quart des stagiaires (85 000). Cette année, les trois centres régionaux associés de l'ARCNAM des régions Provence - Alpes - Côte d'Azur, Nord - Pas-de-Calais et Martinique n'ont pas répondu et leurs données sont celles de 2005.

■ **La loi d'orientation sur l'enseignement supérieur** introduit, pour la première fois en 1968, la formation continue comme une mission fondamentale des universités, laquelle sera placée par la loi de 1984 au même rang que la formation initiale.

■ **EPA, EPSCP.** Établissement public à caractère administratif, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

■ **INP.** Institut national polytechnique.

■ **OPCA.** Organismes paritaires agréés qui collectent les fonds des entreprises pour la formation continue des salariés des PME.

[1] Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2006 (millions d'euros) (France métropolitaine + DOM)

	Universités, INP et UT	Autres EPSCSP et EPA (1)	Ensemble	CNAM (1)	Ensemble avec CNAM	Part de l'ensemble
Entreprises						
Pour la formation des salariés	50,0	5,5	55,5	21,9	77,4	24%
Pour la formation des travailleurs privés d'emploi	2,0	0,1	2,1	0,2	2,2	1%
Total entreprises	52,0	5,6	57,5	22,1	79,6	25%
Organismes collecteurs des fonds (OPCA)	25,8	1,4	27,2	3,2	30,4	10%
Contrats avec particuliers	44,6	1,8	46,4	18,5	64,9	21%
Contrats des stagiaires	9,2	0,7	9,9	6,8	16,7	5%
Total particuliers et stagiaires	53,8	2,5	56,3	25,3	81,6	26%
Ensemble des fonds privés	131,6	9,4	141,0	50,6	191,6	61%
Pouvoirs publics : Etat et collectivités territoriales						
Pour la formation de leurs agents	11,0	3,1	14,1	0,3	14,4	5%
Pour la formation de publics spécifiques :						
- des instances européennes	3,0	0,7	3,7	0,6	4,3	1%
- de l'Etat	7,5	0,1	7,6	5,8	13,3	4%
- des Régions	33,3	0,7	34,0	26,8	60,8	19%
Autres ressources publiques	4,9	0,1	5,1	2,2	7,3	2%
Total fonds publics	59,7	4,7	64,4	35,6	100,1	32%
Autres organismes de formation	4,8	3,0	7,7	2,1	9,9	3%
Autres ressources de la formation continue (VAE)	9,3	0,9	10,2	4,6	14,8	5%
Total général	205,4	18,0	223,4	93,0	316,4	100%

(1) Voir "Champ" dans la rubrique "Définitions".

[2] Répartition des stagiaires (milliers) et heures-stagiaires (millions) par type de dispositif, année civile 2006 (France métropolitaine + DOM)

Types de dispositifs et types d'établissements	Universités, INP et UT (dont EPA rattachés)			Autres EPSCSP et EPA autonomes (1)		
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne (en heures)
Plan de formation	87,6	7,9	90	8,3	0,6	77
Crédit individuel de formation	13,7	3,8	278	0,2	0,1	569
Sous contrat en alternance	4,0	2,0	499	0,4	0,1	249
Total salariés	105,3	13,7	130	8,8	0,8	94
Demandeurs d'emploi	30,3	8,8	291	0,6	0,2	372
dont demandeurs d'emploi aidés	25,3	7,5	295	0,6	0,2	342
Particuliers inscrits à leur initiative	172,2	16,5	96	2,4	0,5	191
dont inter-âge	84,4	4,0	47	0,3	0,1	229
Prof. libérales, commerçants, artisans	27,9	2,5	90	0,1	0,0	92
Total général	335,7	41,5	124	11,9	1,5	128

Types de dispositifs et types d'établissements	CNAM (1)			Total tous types d'établissements		
	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires	Heures-stagiaires	Durée moyenne (en heures)
Plan de formation	12,7	2,7	212	107,4	11,2	104
Crédit individuel de formation	0,1	0,0	373	14,0	3,9	283
Sous contrat en alternance	0,0	0,0	415	4,4	2,1	478
Total salariés	12,9	2,8	214	125,8	17,3	137
Demandeurs d'emploi	7,4	1,5	203	38,3	10,5	275
dont demandeurs d'emploi aidés	4,1	0,9	220	30,0	8,6	285
Particuliers inscrits à leur initiative	61,6	11,0	179	236,1	26,1	110
dont inter-âge	0,0	0,0	0	84,8	4,0	48
Prof. libérales, commerçants, artisans	3,5	0,3	74	31,4	2,8	89
Total général	85,3	16,0	182	431,6	56,7	131

(1) Voir "Champ" dans la rubrique "Définitions".

[3] Répartition des stagiaires selon leur statut face à l'emploi en 2006 (France métropolitaine + DOM)

